

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le jeudi, 25 août 2022
19h30**

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Une (1) citoyenne est présente.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Guy Basque	Conseiller
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Rita Benoit	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général et greffier adjoint
	Linda Lanteigne	Secrétaire exécutive

Également présents :	Susie Benoit	Directrice des Finances
	Philippe Albert	Directeur de l'Ingénierie et de l'Infrastructure

Sont absents :	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucun

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Débroussaillage quartiers 1 à 6 (2022-1).
6. Location d'équipement pour réparation des routes.
7. Achat du système informatique « City Works ».
8. Autres.
9. Levée de la réunion.

Résolution 2022-217
Proposé par Rita Benoit
Appuyé par Chantal Mazerolle

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 6. « Location d'équipement pour réparation des routes » et 7. « Achat du système informatique « City Works ».

ADOPTÉE

5. DÉBROUSSAILLAGE QUARTIERS 1 À 6 (2022-1)

Résolution 2022-218
Proposé par Joanne Doiron
Appuyé par Chantal Mazerolle

QUE suite à la recommandation du département des Travaux publics, l'administration municipale accepte la seule soumission reçue et respectant les exigences demandées, soit celle de l'entreprise Les Excavations Losier Ltée, pour le contrat « 2022-1 Débroussaillage Quartiers 1 à 6 » avec un montant de 38 709,00 \$ plus TVH.

ADOPTÉE

6. LOCATION D'ÉQUIPEMENT POUR RÉPARATION DES ROUTES

Résolution 2022-219
Proposé par Réaldine Robichaud
Appuyé par Dianna May Savoie

QUE suite à la recommandation du département des Travaux publics, l'administration municipale soit autorisée à faire la location de la pièce d'équipement Crafcop Patcher II auprès de la compagnie Équipements Stinson (Québec) Inc. pour un montant de 33 950,00 \$ plus TVH.

ADOPTÉE

7. ACHAT DU SYSTÈME INFORMATIQUE « CITY WORKS »

Résolution 2022-220
Proposé par Réaldine Robichaud
Appuyé par Rita Benoit

QUE suite à la recommandation du département des Travaux publics, l'administration municipale soit autorisée à faire l'achat auprès de la compagnie esri Canada du logiciel « City Works » pour un montant de 25 400,00 \$ plus TVH et pour une demande de service pour un montant de 72 842,00 \$ plus TVH, pour un montant total de 98 242,00 \$ plus TVH.

ADOPTÉE

8. **AUTRES**

Aucun.

9. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Guy Basque propose que la réunion soit levée à 19h46 approximativement.

Denis Losier, Maire

Roger Robichaud, Greffier adjoint